

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (APRUM)

Tenue le mercredi 21 octobre 2020 à 14 h par vidéoconférence

Étaient présents : Angers, Denise; Angers, Jean-François; Audet-Lapointe, Pierre; Beauregard, Hugues; Bergeron, Michèle; Brochu, Serge; Brunet, Robert; Caillé, Alain; Chapados, Claire; Couture, Carol; Delespesse, Guy J.T.; Delisle, Hélène; Delorme, Charles Bernard; Derome, Jean-Robert; Desautels, Pierre; Donati, François; Dubreuil, Nicole; Duhaime, Jean; Dumont, Marie; Durocher, Gilles; Fournier, Marcel; Gagné, Gilles; Gauthier, Paul-M.; Gémar, Jean-Claude; Gratton, Francine; Héjal, Georges; Jacques, Mario; Kessous, Allégria; Lafrance, André-A.; Lalonde, Pierre; Larouche, Viateur; Lépine, Yves; Marcotte, Patrice; Martin, Claude; Ong, Huy; Proulx, Jean-Pierre; Qureshi, IjazAslam; Rabkin, Yakov; Rakel, Hans Herbert; Ramirez, Bruno; Rondeau, Gilles; Routaboule, Danièle; Roy, Roch; St-Arnaud, Jocelyne; Trépanier, Jean; Zacek, Victor.

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour

Yves Lépine, président de l'APRUM, accueille les membres et donne quelques consignes pour une première assemblée générale annuelle par vidéoconférence.

Une modification est apportée à l'ordre du jour par l'ajout d'un point, « Rapport du secrétaire », après le « Rapport du président ». Par conséquent, le point 4 devient 5 et ainsi de suite.

Sur proposition de Claire Chapados, appuyée par Serge Brochu, l'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité.

Yves Lépine préside l'assemblée assisté par Jacqueline Sanchez pour l'aspect technique de la présentation. Johanne Coulombe-Viau prend note des délibérations et rédige le procès-verbal.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 29 mai 2019

En l'absence de modification au procès-verbal, Nicole Dubreuil en propose son adoption. Appuyée par Carol Couture, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du président

L'année 2019-2020 aura été une année très spéciale, marquée par une nouvelle équipe de direction à l'Université, deux visites au Musée des Beaux-Arts, quatre conférences et le coronavirus. Le taux de participation à nos conférences s'est maintenu et celui des visites a augmenté. Il en est de même pour le nombre de nos membres. Nous avons aussi travaillé à mettre à jour notre base de données. Nous continuons à privilégier au maximum les envois

électroniques au détriment des envois postaux et à tenter de convaincre nos membres de s'acquitter de leur cotisation par prélèvement à la source.

L'arrivée du coronavirus en février a complètement bouleversé nos façons de faire. Au début, croyant vivre un événement de courte durée, nous avons annulé une, puis deux conférences. Puis, voyant que ce serait beaucoup plus long que prévu, nous avons reporté l'assemblée générale à l'automne et avons présenté notre première conférence ZOOM en mai. Force alors a été de constater que l'épidémie serait beaucoup plus longue que prévu, que nous devons complètement changer nos façons de faire et d'orienter nos activités vers des media électroniques.

Madame Viau, notre adjointe administrative, nous a grandement aidés dans ces circonstances. Elle est responsable, entre autres, du recrutement, de la mise à jour de la banque de données, de la correspondance, du classement des documents, de la logistique des dîners et de la préparation des événements comme cette assemblée générale. Elle nous a été indispensable par sa compétence et son efficacité.

Sur environ 1000 professeures et professeurs retraités, 520 ont adhéré à l'association et ont payé leur cotisation cette année. Ce nombre est plus élevé que celui de l'an dernier par environ 20 personnes : nous réussissons donc à recruter de nouveaux membres et tout en conservant ceux qui sont déjà présents. Les nouvelles adhésions doivent en effet compenser pour les décès et les abandons.

Quatre cent cinquante (450) de nos membres sur 520 ont accepté la perception à la source (directement à partir de leur chèque de retraite), ce qui allège considérablement les tâches reliées à la perception. Nous incitons fortement ceux qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer : cela nous sauve énormément de temps que nous pouvons consacrer à développer de nouveaux services. La procédure est simple : on peut se procurer le formulaire sur le site de l'APRUM ou nous téléphoner directement.

Cette année, le Conseil a travaillé fort pour l'intérêt des membres de l'APRUM. Je remercie tous les membres de l'équipe actuelle :

- Jocelyne St-Arnaud, vice-présidente, responsable du site WEB;
- François Donati, trésorier;
- Robert Brunet, responsable du prix Jacques St-Pierre;
- Francine Gratton secrétaire de l'APRUM, co-responsable de l'organisation des visites de musées et membre du comité des assurances des retraités de l'Université;
- Hugues Beauregard, responsable des dîners et des conférences;
- André-A. Lafrance, responsable de la chronique « Portraits de professeurs retraités en pleine activité », des *Nouvelles*. Il est aussi représentant de l'APRUM à l'ARUCC et l'un des instigateurs de la convergence des associations de retraités universitaires;
- Nicole Dubreuil, co-responsable de l'organisation des visites de musées.

À l'exception de Jocelyne St-Arnaud et de Robert Brunet, tous ces membres se représentent cette année. Un grand merci à Jocelyne et à Robert pour leur participation fort appréciée.

Je remercie les bénévoles de l'APRUM, notamment Michel Lespérance pour tout son travail concernant les notices nécrologiques et Gilles Rondeau pour la chronique « À l'honneur » des *Nouvelles*. Un grand merci aussi à Jean-Luc Verville, notre infographiste, pour nos publications et notre webmestre.

En 2019-2020, l'APRUM a tenu un repas de Noël et les quatre conférences-midi suivantes :

- Le 18 septembre 2019 : Normand Mousseau, département de physique, « Comment un physicien se retrouve-t-il à parler de politique énergétique et de gouvernance environnementale ? »
- Le 16 octobre 2019 : Robert Bourbeau, département de démographie, « Tendances récentes de la mortalité aux âges avancés et émergence des centenaires dans les sociétés développées. »
- Le 19 février 2020 : Louise Roy, chancelière émérite, « Une gouvernance renouvelée pour les organisations publiques. »
- Le 20 mai 2020 : Daniel Martineau, Faculté de médecine vétérinaire, « Des virus et des hommes. »

Ces conférences ont eu lieu, pour les trois premières, au restaurant Les Fillettes et la dernière a été donnée par téléconférence ZOOM. Elles étaient sous la responsabilité d'Hugues Beauregard.

Suite à l'intérêt montré l'an dernier, le conseil a organisé deux nouvelles visites guidées de musée suivies d'un dîner. La responsabilité en a été confiée à Francine Gratton et Nicole Dubreuil pour les expositions suivantes :

- Le 20 novembre 2019 : « Visite guidée du Pavillon Claire et Marc Bourgie » du Musée des beaux-arts de Montréal.
- Le 15 janvier 2020 : « L'exposition Momies égyptiennes : Passé retrouvé, mystères dévoilés » au Musée des beaux-arts de Montréal

Furent aussi publiés cinq numéros des *Nouvelles de l'APRUM*.

Cette année, le prix Jacques St-Pierre sera décerné à la professeure Lise Gauvin. Le prix lui sera remis dans des circonstances à déterminer.

Comme le veut la tradition, une place spéciale est accordée durant l'Assemblée aux professeures et professeurs décédés durant la dernière année. Depuis le dernier rapport, 33 collègues professeurs retraités de l'Université de Montréal sont décédés :

Nom	Prénom	Unité	Date décès
BÉGIN	Benoit	Urbanisme	2018-01-12
MASCRÈS	Christiane J.	Stomatologie	2018-09-25

TASSOUL	Jean-Louis	Physique	2019-01-21
LAWLOR	Robert	Dentisterie de restauration	2019-02-27
HARPER	Pierre-Paul	Sciences biologiques	2019-04-29
NEUMANN	Peterjürgen	Sciences biologiques	2019-08-08
TANGUAY	Bernadette	Psychiatrie	2019-08-08
GURTTLER	Karin Renate	Littératures et langues modernes	2019-08-09
LACH	Friedhelm	Littératures et langues modernes	2019-09-13
DESJARDINS	Jean-Guy	Chirurgie	2019-10-05
BERTRAND DE MUNOZ	Maryse	Littératures et langues modernes	2019-10-14
DOUCET	Thérèse	Sciences infirmières	2019-10-29
FONTAINE	Gilles	Physique	2019-11-01
FORTHOMME	Daniel	Optométrie	2019-11-25
DION	Marie-Anne	Sciences infirmières	2019-12-02
SAVARD	Rémi	Anthropologie	2019-12-20
BÉLANGER	Guido	Sciences économiques	2020-01-06
DORAY	Bernard H.	Pédiatrie	2020-01-21
VEILLEUX	René	Anatomie	2020-01-29
RAINVILLE	Thérèse	Sciences infirmières	2020-02-06
LAURENDEAU	Fernand	Chirurgie	2020-02-09
PRIMEAU	Robert	Médecine	2020-02-14
ZUPERKO-DUDEK	Stéphanie	Psychologie	2020-02-22
SCHLOMIUK	Norbert	Mathématiques et statistique	2020-03-18
DUMAS	Jean	Ophtalmologie	2020-03-28
BEAUDET	Gilles	Physique	2020-04-06
SIMARD	Thérèse	Anatomie	2020-04-11
MANTHA	Jean	Médecine	2020-04-22
QUENNEVILLE	Jean-Guy	Médecine	2020-04-24
BAND	Pierre	ESPUM	2020-04-26
PAGÉ	Arthur	Chirurgie	2020-04-29
SALOMON	Anne	Psychologie	2020-05-04
PILON	Jean-Guy	Biochimie	2020-05-05

Le président invite les membres à consulter la liste et les notices nécrologiques sur le site WEB de l'APRUM.

À ce point, c'est le moment de féliciter les professeures et professeurs ayant reçu l'éméritat à la grande collation des grades. Étant donné que cette cérémonie n'a pas encore eu lieu cette année, nous rendons hommage à ceux qui l'ont reçu l'an dernier :

Nom	Prénom	Faculté	Département
Baillargeon	Denyse	Arts et sciences	Histoire
Beaulieu	Marie-Dominique	Médecine	Médecine de famille et d'urgence
Bélanger	Denise	Médecinevétérinaire	Pathologie et microbiologie
Chiasson	Jean-Louis	Médecine	Médecine
Hardy	Jean-François	Médecine	Anesthésiologie
Lapalme	Guy	Arts et sciences	IRO
Lefebvre	Hélène	Sciences infirmières	N3A
LeGrand	Thomas	Arts et sciences	Démographie
Pandolfi	Maria Rosaria	Arts et sciences	Anthropologie
Paradis	Manon	Médecinevétérinaire	Sciences cliniques
Pierssens	Michel	Arts et sciences	Littératures de langue française
Proteau	Luc	Médecine	EKSAP
Rabkin	Yakov	Arts et sciences	Histoire

Robert Brunet a décidé cette année de ne pas se représenter au Conseil de l'APRUM. Nous nous devons de souligner son départ. Depuis 2006 il a toujours été membre du Conseil. Durant toutes ces années, il s'est intéressé à notre régime de retraite, le RRUM. Il a été membre du comité de retraite, représentant les professeures et professeurs retraités, durant la plupart de ces années et membre du comité de placement durant une dizaine d'années. Son expertise et ses interventions à ces deux comités ont toujours été de très grande rigueur. Un grand merci Robert pour toutes ces années au service de l'APRUM.

Le président termine cerapport en remerciant tous les membres de l'APRUM pour l'appui qu'ils donnent à leur association. Cela permet de leur assurer une visibilité auprès de la direction et de la communauté de l'Université et de défendre leurs intérêts lorsqu'une intervention devient nécessaire.

4. Rapport du secrétaire

Les membres du Conseil se sont réunis en séances régulières à **13 reprises**. La préparation de tous les projets d'ordre du jour a été effectuée par le secrétaire, Francine Gratton, en collaboration avec le président Yves Lépine. Madame Gratton s'est aussi chargée de la rédaction et corrections, lorsque nécessaire, des ordres du jour et des procès-verbaux.

Les 13 rencontres ont eu lieu aux dates suivantes :

- 18 juin 2019
- 18 septembre 2019
- 16 octobre 2019
- 26 novembre 2019
- 22 janvier 2020
- 19 février 2020
- 17 avril 2020

- 24 avril 2020
- 19 mai 2020
- 17 juin 2020
- 9 septembre 2020
- 16 septembre 2020
- 14 octobre 2020

Quant aux lieux de rencontres, les six premières (de juin à février inclusivement) ont eu lieu en présentiel soit dans un local du restaurant « Les Fillettes », situé au 1226 rue Van Horne à Outremont (septembre, octobre et février) ou dans le bureau de l'APRUM situé au E-608 du Pavillon Roger-Gaudry (juin, novembre et janvier). Quant aux sept dernières (d'avril à octobre), elles ont été tenues en vidéoconférence à l'aide de ZOOM à cause de la pandémie.

Le secrétaire a aussi échangé avec le président du comité des candidatures, Monsieur Jean Trépanier, concernant la composition du conseil pour l'année 2020-2021.

5. Rapport du trésorier

François Donati, trésorier, présente l'état des finances de l'APRUM à partir d'un Power Point. Les tableaux présentés apparaissent en annexe de ce procès-verbal.

Exercice 2019-2020

La comparaison des bilans de l'année 2018-2019 et 2019-2020 montre une augmentation du paiement de la cotisation par retenue à la source, ce qui est privilégié par l'Association. Au global, les revenus de ces deux années sont sensiblement les mêmes. Toutefois, l'interruption des activités en 2019-2020 due à la pandémie amène une diminution des dépenses ce qui porte l'excédent à un peu plus de 10 000 \$ comparativement à 5 400 \$ l'année précédente.

Encaisse au 31 mai 2020

L'actif total de 46 055,42 \$ provient du compte courant de 40 055,42 \$ auquel s'ajoute 6 000,00 \$ en certificats de dépôt.

Budget pro forma pour l'exercice 2020-2021

Les réalisations de l'exercice 2019-2020 versus les projections pour 2020-2021 sont analysées. Les revenus devraient être sensiblement les mêmes. Par contre, on prévoit une augmentation des dépenses due au rattrapage de certaines activités reportées en raison de la pandémie. Un plus grand nombre de conférences seront offertes, les travaux pour la base de données reprendront et les frais de secrétariat seront plus élevés. Les prévisions indiquent un léger surplus de l'ordre de 1 625,00 \$.

Réalisations en date du 21-10-2020

Le dernier rapport présente les revenus et dépenses de l'année en cours en date du 21 octobre 2020.

On s'interroge sur la possibilité de solliciter davantage les professeures et professeurs retraités non membres de l'Association en raison d'un taux d'adhésion de 50 %. Yves Lépine souligne le travail de sollicitation effectué par Johanne Coulombe-Viau. Une première invitation est envoyée au professeure et professeur nouvellement retraité. En l'absence de réponse, il est sollicité à nouveau aux trois mois durant la première année. Ensuite, deux autres correspondances sont envoyées au cours de la deuxième année.

Le paiement de la cotisation par chèque nécessite chaque année une première intervention en septembre. Par la suite, au moment de la parution des *Nouvelles de l'APRUM*, donc en novembre, janvier, mars et mai, un rappel est envoyé à tous ceux qui se laissent désirer.

Le paiement de la cotisation par prélèvement automatique offre plusieurs avantages : élimine les rappels et le suivi ainsi que les dépenses rattachées aux envois par courrier (papier, enveloppe, timbre, etc.) sans compter le temps consacré à la tâche.

Proposé par François Donati, appuyé par Pierre Lalonde, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

6. Comité des candidatures

Rapport du Comité et composition du conseil pour l'exercice 2020-2021

Le comité des candidatures est formé de mesdames Michèle Bergeron et Marie-France Thibaudeau et messieurs Jean-Robert Derome, Marcel Lajeunesse et Jean Trépanier qui agit à titre de président.

Puisqu'il n'y a eu qu'une seule candidature pour chacun des postes à pourvoir, les huit candidats sont élus par acclamation. La composition du conseil pour l'exercice 2020-2021 est donc la suivante :

- Président : Yves Lépine
- Vice-président : André-A. Lafrance
- Trésorier : Jean-François Angers
- Secrétaire : Francine Gratton
- Conseillers : Hugues Beauregard, François Donati, Nicole Dubreuil, Pierre Lalonde
- Président sortant : Gilles Rondeau

Le président sortant, M. Gilles Rondeau, est d'office membre du Conseil.

7. Élection des membres du Comité des candidatures nommés par l'Assemblée générale

Le Comité des candidatures est composé de cinq membres dont deux sont nommés par le Conseil et trois par l'assemblée générale. Le président a contacté les personnes suivantes qui ont accepté d'être mises en nomination :

- Jean Trépanier, président
- Michèle Bergeron, membre
- Marcel Lajeunesse, membre

Puisqu'il s'agit de nominations par l'assemblée générale, Yves Lépine invite les membres à se manifester pour des candidatures supplémentaires, offre qui demeure sans réponse. Puisqu'il n'y a qu'un seul candidat par poste, ceux-ci sont donc nommés par acclamation.

Sur proposition du Conseil, l'assemblée adopte à l'unanimité ces trois nominations.

8. Communications et publications

Site internet de l'APRUM

Yves Lépine encourage les membres à consulter régulièrement le site WEB de l'APRUM dont l'adresse est la suivante : www.aprum.umontreal.ca. On y retrouve entre autres :

- les nouvelles dès plus récentes aux plus anciennes;
- tous les numéros des Grains de sagesse;
- de l'information sur l'assurance vie et l'assurance santé;
- la constitution de l'APRUM;
- une résolution du Conseil de l'Université sur les droits des professeur(e)s retraité(e)s

Bulletin « Nouvelles de l'APRUM »

Chaque publication traite plusieurs sujets. Tout d'abord, on peut y lire le mot du président. Ensuite Gilles Rondeau présente les professeur(e)s retraité(e)s ayant reçu une reconnaissance de la communauté. Puis, sous la responsabilité de Michel Lespérance, une chronique nécrologique est rédigée. L'ajout d'une nouvelle rubrique animée par André-A. Lafrance dresse le portrait de professeur(e)s retraité(e)s en action. Finalement, ce bulletin annonce les diverses activités telles les conférences et les visites.

Les « Grains de sagesse »

La publication « Grains de sagesse » présentement interrompue faute de membres voulant en prendre la responsabilité reste toujours disponible pour ceux qui voudraient traiter d'un thème en particulier.

L'APRUM cherche toujours de nouveaux moyens de permettre à ses membres de faire connaître leurs activités. Ainsi le Bulletin de nouvelles offre un espace pour annoncer leurs publications sur la Toile. On y trouve aussi une revue des livres qu'ils viennent de publier et de courts portraits illustrant la diversité des cheminements empruntés par les membres. La professeure ou le professeur retraité désireux d'inviter ses collègues à une lecture ou consultation sur Internet peut soumettre les détails au secrétariat qui diffusera l'information.

Un participant souligne avoir agi comme mentor auprès d'Antoine L'Écuyer dans la série « Mon fils » disponible sur Illico. Celle-ci présente l'histoire d'un jeune qui commence une schizophrénie et son évolution au cours de quelques années.

9. Régime de rentes (RRUM)

Yves Lépine, membre votant nommé par les chargés de cours, les professeures et professeurs de l'Université présente un rapport sur l'état du régime. François Donatiest aussi membre du comité de retraite à titre de membre non votant élu par tous les retraités de l'Université.

La santé du RRUM

Le rendement de la caisse du RRUM en 2019 a été de 13,43%. Toutefois, le rendement annuel moyen est la donnée importante et lors des quatre dernières années il était de 7,63%, et celui des dix dernières années de 8,88%. Ces rendements dépassent confortablement le taux de rendement moyen nécessaire à long terme pour assurer la bonne santé du régime. Celui-ci est présentement fixé à 5,30% dans les calculs actuariels.

L'actif de la caisse au 31 décembre 2019 était de 4,437 milliards, incluant une réserve pour écarts défavorables (PED) de 364 millions. Le passif du régime, c'est-à-dire la valeur actuelle des engagements pour verser les rentes aux retraités actuels et futurs, peut être estimé à 4,107 milliards. On constate donc un excédent de l'actif sur le passif de 330 millions. Comme on doit soustraire la PED de l'actif pour calculer le surplus, on obtient un léger déficit de 34 millions. Le régime était donc dans une bonne situation financière. L'année 2020 a été beaucoup plus difficile et marquée par une grande volatilité, dans le contexte de l'épidémie du coronavirus. On note cependant en date de vendredi dernier un rendement positif de quelques pourcents. Il n'y a donc pas à s'inquiéter à court terme. Le comité de retraite prépare une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019 afin de cristalliser ces bons résultats.

Un membre demande plus de précisions sur le rendement positif de quelques pourcents. En date de vendredi dernier, il correspondait à 2,9 %.

Indexation des rentes

À partir du 1^{er} janvier 2020, les rentes ont été indexées comme suit : Pour les années de service jusqu'au 31 décembre 2005, au taux de 1,89%. Pour les années de service à partir du 1^{er} janvier 2006, au taux de 1,42%. Ces indexations sont égales à 100% et 75%

respectivement de l'augmentation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) moyen au Canada.

10. Assurance santé

Le 30 avril 2020, Yves Lépine et Francine Gratton ont participé à une rencontre par téléconférence (ZOOM) avec Guy Bélanger (directeur) et Aline Myre, (conseillère) de la direction des ressources humaines et avantages sociaux ainsi qu'avec deux représentantes du personnel retraité de l'Université de Montréal (APRÈS l'UM). Le but de cette réunion était de faire le point sur l'assurance-vie de l'Industrielle-Alliance et sur l'état actuel du régime de l'assurance-santé de la Croix-Bleue.

Assurance-vie

Tout le personnel de l'Université est couvert par le même contrat d'assurance-vie.

Pour chaque personne, le volume d'assurance vie est égal à 3,5 fois le salaire jusqu'à l'âge de 65 ans ou jusqu'au moment de prendre sa retraite, selon l'évènement survenant en premier. À compter de 66 ans, le volume de l'assurance diminue progressivement selon les pourcentages suivants qu'on applique sur le volume assuré à 65 ans : à 66 ans, c'est 25% du volume assuré; à 67 ans, ça devient 20% de ce volume; à 68 ans, on applique 15%; à 69 ans, il s'agit de 10%; et à 70 ans ainsi qu'au cours des années suivantes, ce pourcentage est de 5%.

La prime est assumée à parts égales par la personne employée et par l'Université. La quote-part de la personne retraitée est calculée en fonction de son volume d'assurance-vie arrondi et est ou sera prélevée sur chacun des versements de sa rente. Il importe de noter qu'à compter de 70 ans la prime est assumée en entier par l'Université pour les gens retraités comme pour les employés.

La santé financière étant excellente, il y a eu congé de prime pour l'assurance-vie pour les mois de février, mars et avril 2020.

La prime restera à 0,186 \$ par montant assuré de 1000 \$, après arbitrage entre l'assureur et l'actuaire de l'Université. Compte tenu du fait que l'Université en paie la moitié et en ajoutant les taxes, le prélèvement mensuel sur la rente est de 0,10137 \$ par tranche de 1000 \$ assuré.

On peut aisément obtenir son relevé en communiquant directement avec madame Aline Myre, conseillère aux avantages sociaux, au 514-343-6441, poste 1020.

Assurance-santé (contrat 96775 - retraités de plus de 65 ans)

Pour ce régime offert aux retraités de 65 ans et plus, le premier payeur est la RAMQ, tandis que la Croix-bleue offre en fait une coassurance.

À la réunion du comité des assurances des retraités le 30 avril 2020, le résumé de la situation financière du régime et des conditions de renouvellement de juin 2020 était le suivant (après avoir évalué la période débutant le 1^{er} juillet 2019 et se terminant le 31 mars 2020).

- Tel que convenu en décembre 2019, un congé de prime avait été octroyé pour les mois de février et mars 2020 d'une valeur de 326 000 \$
- Mais dans le cadre d'un déficit important qui se dessinait (de l'ordre de 20%), on nous a fait part des discussions avec l'actuaire de l'université et de la proposition d'augmenter la prime de 14,3% ou de 15,8% (selon l'hypothèse des taux d'inflation des services assurés) à partir du 1^{er} juin 2020. Suite à ses consultations, l'APRUM a opté pour l'augmentation la plus faible i.e. 14,3%.
- Donc, depuis le 1^{er} juin 2020, les primes mensuelles sont les suivantes, incluant les taxes, à partir du 1^{er} juin 2020:
 - Individuel : 78,32\$ (au lieu de 68,52 \$)
 - Monoparental : 92,96\$ (au lieu de 81,32 \$)
 - Familial : 163,99\$ (au lieu de 143,48 \$)

À noter que les réclamations les plus importantes de l'an dernier ont été pour les médicaments (62%) suivies de loin par celles concernant des soins paramédicaux (19%).

En réponse à une question sur l'augmentation des primes, on précise qu'une diminution de 7 % avait été accordée l'an dernier en sus d'un congé de cotisation de 2 mois en début d'année 2020. Ces facteurs combinés à l'augmentation du prix des médicaments et une bonification de certains services offerts engendrent une augmentation de la prime.

Assurance voyage

L'assurance voyage prend fin, en tant que groupe, à partir de 65 ans. Par contre, en tant que personne assurée au contrat #96775, la Croix bleue accorde une réduction de 15% lors de la souscription d'une assurance voyage par leur Centre d'appel. Il suffit d'appeler du lundi au vendredi entre 8 :00 et 21 :00 au 514-286-7684 ou, sans frais, au 1-888-822-5383.

11. Activités : dîners, conférences, visites et autres ?

Depuis les deux dernières années Hugues Beauregard participe à l'élaboration des conférences. Cette année, trois d'entre elles (septembre, octobre et février) ont eu lieu au restaurant « Les Fillettes ». Par la suite, en raison de la pandémie, il a fallu intégrer la génération des baby « zoomers ». Cette expérience s'est avérée être un succès.

Les conférences visent principalement l'augmentation des connaissances sur des sujets jugés utiles et pertinents tout en prenant connaissance du parcours académique des différents conférenciers. Jusqu'à maintenant la plupart viennent de l'Université de

Montréal, mais il n'est pas exclu qu'on puisse faire appel à d'autres milieux académiques dans l'avenir. Actuellement les thèmes sont identifiés par le Conseil et M. Beauregard, mais ce dernier encourage les membres à lui communiquer des sujets qui les interpellent ou des conférenciers qu'ils souhaiteraient entendre.

La prochaine conférence aura lieu le 18 novembre. Madame Guylaine Ferland du département de nutrition abordera la prévention des troubles cognitifs par la nutrition.

Au trimestre d'hiver, cinq vidéoconférences seront présentées le 3^e mercredi du mois à 14 :00. Le 20 janvier, monsieur Pierre Lalonde, sera à la barre de celle intitulée : « Le cerveau; cette merveilleuse machine » et le 17 février, madame Jocelyne St-Arnaud parlera des « Enjeux éthiques liés aux ressources ». Pour les trois autres, l'information apparaîtra dans les *Nouvelles de l'APRUM*.

Nicole Dubreuil et Francine Gratton ont joint leurs efforts pour organiser les visites. Les deux offertes cette année ont eu lieu au Musée des beaux-arts de Montréal. On précise que les organisatrices font le tour des expositions disponibles à Montréal et essaient de trouver celles qui pourraient plaire au plus grand nombre de personnes.

Le 20 novembre 2019, 28 membres de l'APRUM ont eu le privilège de visiter le Pavillon Claire et Marc Bourgie avec Jacques Des Rochers, le conservateur d'art québécois et canadien avant 1945. Cet ancien diplômé de l'Université de Montréal était aussi le responsable de l'organisation des collections dans le Pavillon Bourgie. Sa présence a permis d'aborder les enjeux identitaires posés par l'insertion de l'art des peuples premiers dans le grand récit de l'art québécois et canadien. Le conservateur, qui revenait d'une vente aux enchères, a aussi fait entrevoir les défis auquel est confronté le musée dans l'acquisition d'une œuvre.

Le 15 janvier 2020, 40 membres de l'APRUM ont été répartis en petits groupes et pris en charge par trois guides bénévoles pour la visite de l'exposition *Momies égyptiennes : Passé retrouvé, mystères dévoilés*, une présentation riche en informations techniques, archéologiques et anthropologiques sur un rituel majeur de la civilisation du Nil.

Les deux visites ont été suivies d'un dîner dans le salon privé du Beaux-Arts Restaurant.

Une situation en suspens.

Les surplus budgétaires dont dispose l'Association permettent d'envisager pour l'avenir des visites de musées en dehors de Montréal, notamment à Ottawa et à Québec incluant la location d'un autobus.

Parmi les autres projets considérés, figurait la visite de musées des sciences (Planétarium, Biodôme). La réouverture du Biodôme a fait naître des espoirs qui ne devraient malheureusement pas se réaliser : la visite de groupes n'y sera pas favorisée à cause des perturbations qu'elles causent chez les animaux.

La situation de crise actuelle amène l'ensemble des musées à développer des activités virtuelles, situation surveillée par mesdames Dubreuil et Gratton.

Puisque le conseil souhaite élargir les activités offertes, les membres sont invités à soumettre des suggestions. En discutant avec d'autres associations, des idées tels un club de lecture, de scrabble, de bridge, des exercices physiques adaptés à la clientèle ont été rapportées.

L'idée d'un Ciné Club est avancée. On s'interroge sur la possibilité de suivre des cours en ligne en citant l'Université du 3^e âge à Laval à titre d'exemple. Il n'y a pas cet équivalent à l'Université de Montréal. Toutefois on peut assister aux conférences offertes dans le cadre des « Belles Soirées ».

12. Convergence des associations québécoises de retraités et l'ARUCC

L'APRUM cherche à établir des liens avec d'autres associations afin de partager des idées de fonctionnement, d'évaluer les possibilités d'activités partagées et, éventuellement, de contribuer à la préparation de dossiers intéressants ses membres.

L'association est devenue membre de CURAC-ARUCC (Association des retraités des universités et collèges du Canada) regroupant les retraités d'une quarantaine d'institutions, surtout du Canada anglophone.

Son responsable des relations entre associations a participé, il y a un mois, à l'Assemblée générale annuelle en version virtuelle. Il a surtout été question de remplir les obligations réglementaires. Toutefois la possibilité de partager des activités, comme les conférences, d'autant plus qu'elles se font maintenant en ligne a aussi été abordée.

Il avait été question lors de la dernière Assemblée générale annuelle d'étudier la possibilité de créer un regroupement, d'abord informel, des associations des universités québécoises. À l'instigation de l'APRUM et de celle de l'UQAM, les représentants d'une douzaine d'associations se sont retrouvés à l'automne dernier pour mieux se connaître et partager les « bonnes pratiques ».

Une nouvelle rencontre de convergence a été réalisée il y a quelques semaines, en version virtuelle, à l'initiative de la représentante de l'Université McGill. Cette fois, une quinzaine d'associations étaient représentées dont l'APRUM par son président et par son responsable des relations avec les autres associations).

Il y a été question des façons dont chaque association modifiait ses activités en période de pandémie. Des idées ont été échangées et des projets de partage d'activités amorcés.

L'APRUM sera responsable de la prochaine réunion de convergence au printemps 2021.

13. Club de généalogie de l'APRUM

Pour une sixième année, le Club de généalogie de l'APRUM a poursuivi ses activités et s'est réuni à cinq reprises aux dates suivantes.

Le 22 octobre 2019. Lancement des activités

Jean-Pierre Proulx a soumis un programme provisoire. Michèle Bergeron a présenté de nouveaux instruments de recherche et Janine Huot a montré comment tirer parti de la base de données Ancestry.

Le 26 novembre 2019. Généalogie, une passion sans fin

Philippe Bernard a présenté les grandes lignes de la vie de son trisaïeul Zacharie, un personnage mystérieux. Il a abordé les principales étapes des recherches qui lui ont permis de reconstituer son cheminement. Il a terminé par quelques considérations sur les secrets de familles et les relations entre généalogie et histoire.

Le 17 décembre 2019. Les contrats d'engagement et les listes de passagers pour la Nouvelle-France

Les recherches concernant l'immigration française en Nouvelle-France mènent indéniablement les chercheurs à ces deux sources documentaires. Marcel Fournier, généalogiste émérite est venu présenter la nature et le contenu de ces ressources.

Le 25 février 2020. Visite du Centre d'Archives du Musée Mc Cord

Ce centre d'archives recèle une importante collection de photographies provenant de fonds variés.

Le 5 mai 2020. Le système judiciaire en Nouvelle-France et après la conquête

Michel Morin, professeur titulaire de la Faculté de droit et spécialiste de l'histoire du droit, a présenté par visioconférence des différentes juridictions locales, d'appel et de dernier ressort, cette dernière étant située dans la métropole soit Paris ou Londres suivant les époques.

À ce schéma de base de l'organisation des tribunaux civils et criminels, il a ajouté les juridictions spécialisées en matière ecclésiastique, maritime, militaire et autres, sans oublier la juridiction exceptionnelle de l'Intendant qui suppléait aux lacunes des autres tribunaux et se substituait parfois à eux.

Une quinzaine de personnes ont généralement participé aux activités du club.

Pour 2020-2021, le Club de généalogie créera un groupe privé réservé aux groupes sur Facebook. Le Club est représenté sur le site WEB de l'APRUM.

On rappelle aux gens qui seraient hésitant à adhérer au Club qu'il y a chaque année des ateliers de démarrage offerts aux nouveaux membres du Club de généalogie.

Les membres intéressés à adhérer au Club de généalogie sont invités à envoyer un courriel à l'APRUM qui sera réacheminé aux animateurs.

14. Affaires diverses

Une discussion porte sur les différentes catégories de professeurs et professeurs retraités. Ceux qui maintiennent des activités de recherche appelés professeurs ou professeurs associés bénéficient de certains privilèges dont entre autres un accès à la bibliothèque. Ensuite, il y a les professeurs émérites et finalement les professeurs honoraires dont les accès aux différents services sont plus restrictifs. Toutefois, ils peuvent tenter de négocier avec un bon argumentaire. Parfois recourir à son département d'origine peut aussi être utile. On souligne que le titre de professeur émérite est attribué de façon parcimonieuse à l'Université de Montréal alors que ce concept est bien différent dans d'autres universités.

Tous les retraités ont droit à un compte « umontreal.ca », à Proxy, aux bibliothèques, à l'exonération des frais de scolarité pour eux et leur famille, etc. Plusieurs sont d'avis qu'il est difficile de transiger avec le service des Technologies de l'information, mais ce sentiment était présent même à titre de professeur régulier.

Quelques membres soulignent les nombreux efforts et le travail des présidents de l'APRUM afin d'obtenir et conserver bon nombre de services de l'institution, et ce, depuis de nombreuses d'années.

Dans un autre ordre d'idées, on s'interroge sur une démarche quelconque par l'APRUM en lien avec la situation à l'Université d'Ottawa.

Jusqu'à ce jour l'APRUM s'est toujours refusé de prendre position au nom de l'ensemble des professeurs retraités sur de grandes questions publiques. La prudence est de mise afin d'éviter entre autres une division des membres.

On informe l'assemblée qu'un récent courriel du rectorat confirme que l'Université de Montréal amorcera des échanges à partir du 2 novembre sur la liberté d'expression; une réflexion collective à mener.

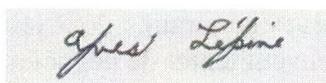
Carol Couture propose que le conseil se penche rapidement sur la question. Appuyée par Georges Héral, la proposition est adoptée à l'unanimité.

15. Questions et commentaires des membres

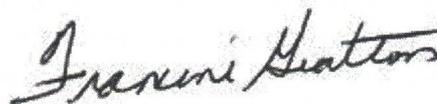
Il est demandé au Conseil de l'APRUM de réfléchir à la possibilité de maintenir l'Assemblée générale annuelle en mode virtuelle. Le nombre plus important de participantes et participants et le fait d'éviter les déplacements sont à considérer.

16. Mot de la fin du président

Le président remercie tous les membres de leur participation. Sur proposition de Francine Gratton, appuyée par Hugues Beauregard, la séance est levée à 16 :15.



Yves Lépine
Président



Francine Gratton
Secrétaire

YL/jcv
Le 26-10-2020
P.V.21-10-2020

APRUM - RAPPORT DU TRÉSORIER 2018-2019

Année	2017-2018	2017-2018	2018-2019
	Présenté à l'AG	Réal	Présenté à l'AG
		au 31 mai	
	le 22 mai 2018	2018	le 29 mai 2019
REVENUS			
Cotisations par chèque	3 717,00 \$	4 017,00 \$	3 554,21 \$
Cotisations par prélèvement	19 081,23 \$	19 081,23 \$	20 357,25 \$
Intérêts	340,44 \$	340,44 \$	195,00 \$
Publicité	800,00 \$	800,00 \$	1 000,00 \$
Total des revenus	23 938,67 \$	24 238,67 \$	25 106,46 \$
DÉPENSES			
Courrier	3 089,28 \$	3 114,47 \$	1 070,48 \$
Photocopie	1 786,15 \$	1 786,15 \$	1 015,01 \$
Fournitures de bureau	476,23 \$	476,23 \$	102,33 \$
Infographie	747,16 \$	898,73 \$	863,40 \$
ARUCC	300,00 \$	300,00 \$	1 092,62 \$
Frais bancaires	238,96 \$	238,96 \$	195,38 \$
Informatique	1 083,47 \$	1 083,47 \$	1 216,13 \$
Base de données			1 589,84 \$
Conférences et visites	283,22 \$	283,22 \$	1 080,63 \$
Assemblée générale	1 329,46 \$	1 378,88 \$	962,94 \$
Secrétariat	10 246,70 \$	9 121,70 \$	9 100,50 \$
Stationnement	632,00 \$	632,00 \$	657,00 \$
Téléphone	1 255,00 \$	1 255,00 \$	540,00 \$
Représentation	84,03 \$	84,03 \$	191,44 \$
Total des dépenses	21 551,66 \$	20 652,84 \$	19 677,70 \$
Excédent (déficit)	2 387,01 \$	3 585,83 \$	5 428,76 \$

APRUM

État de caisse au 29 mai 2019

CERTIFICATS DE DÉPÔT

6 000\$ à 2,0%	6 000,00 \$
6 000\$ à 1,7%	6 000,00 \$
Total	<hr/> 12 000,00 \$

LIQUIDITÉS BANCAIRES

Compte courant

Solde au 29 mai 2019	24 746,26 \$
Chèques en circulation	2 323,66 \$
Net	<hr/> 22 422,60 \$

RESSOURCES TOTALES **34 422,60 \$**

BUDGET PRO FORMA - projet 2019-2020

	Exercice 2018-2019	Exercice 2019-2020
	Réalisations	Budget
REVENUS		
Cotisations	23 911,46 \$	24 100,00 \$
Intérêt	195,00 \$	195,00 \$
Publicité	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Total des revenus	25 106,46 \$	25 295,00 \$
DÉPENSES		
Courrier	1 070,48 \$	1 100,00 \$
Photocopie	1 015,01 \$	1 200,00 \$
Infographie	863,40 \$	1 000,00 \$
Frais bancaires	195,38 \$	200,00 \$
Conférences et visites	1 080,63 \$	1 500,00 \$
Informatique	1 216,13 \$	2 000,00 \$
Assemblée générale	962,94 \$	1 000,00 \$
Fournitures	102,33 \$	400,00 \$
Secrétariat	9 100,50 \$	9 700,00 \$
Stationnement	657,00 \$	657,00 \$
Bases de données	1 589,84 \$	2 500,00 \$
Téléphone	540,00 \$	675,00 \$
ARUCC	1 092,62 \$	300,00 \$
Représentation	191,44 \$	200,00 \$
Total des dépenses	19 677,70 \$	22 432,00 \$
Excédent (déficit)	5 428,76 \$	2 863,00 \$

APRUM - RAPPORT DU TRÉSORIER 2020-2021

En date du 21 octobre 2020

Année	2019-2020	2020-2021
REVENUS		
Cotisations par chèque	2 655,00 \$	1 310,54 \$
Cotisations par prélèvement	21 412,26 \$	9 249,12 \$
Intérêts	258,43 \$	- \$
Publicité	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Total des revenus	25 325,69 \$	11 559,66 \$
DÉPENSES		
Courrier	925,16 \$	14,89 \$
Photocopie	585,89 \$	
Fournitures de bureau		
Infographie	1 495,97 \$	164,81 \$
ARUCC	578,93 \$	- \$
Frais bancaires	360,24 \$	70,62 \$
Informatique	1 034,00 \$	1 000,00 \$
Base de données		
Conférences et visites	1 438,44 \$	500,00 \$
Assemblée générale	1 021,59 \$	
Secrétariat	7 558,68 \$	1 935,00 \$
Stationnement		
Téléphone		
Représentation	264,30 \$	
Total des dépenses	15 263,20 \$	3 685,32 \$
Excédent (déficit)	10 062,49 \$	7 874,34 \$